

VILLE DE Kembs

Le p'tit lien n° 130 - Octobre 2023

Le p'tit lien

Magazine d'information de la Ville de Kembs

www.kembs.alsace • mairie@kembs.alsace



Agenda

Novembre

Samedi 4

Exposition de LEGO® (association Brikol&Go)
Salle polyvalente

Halloween (Comité de carnaval et CMJ)

Local du carnaval (rue du Moulin)

Dimanche 5

Exposition de LEGO® (association Brikol&Go)
Salle polyvalente

Ouverture de la Maison du Patrimoine

Maison du Patrimoine

Théâtre alsacien (Les Amis du Patrimoine)

Espace Rhéna

Vendredi 10

Don du sang

Salle polyvalente

Samedi 18 et dimanche 19

Tournoi de badminton

Salle polyvalente

Mardi 28

Réunion publique

Périscolaire Les Hirondelles

Décembre

Samedi 2

Visite du Saint-Nicolas

Maison du Patrimoine

Dimanche 3

Ouverture de la Maison du Patrimoine

Maison du Patrimoine

Repas de Noël des Aînés

(reporté au printemps)

Samedi 9 et dimanche 10

Noël à Kembs

Salle polyvalente / Espace Rhéna

Mémo

Reprise des cours d'école

Lundi 6 novembre

Passage de la balayeuse

Lundi 13 et mardi 14 novembre

**Permanence physique sur RDV
des finances publiques en Mairie**

Mardi 28 novembre de 14h à 17h

Vacances scolaires

Du samedi 23 décembre 2023
au dimanche 7 janvier 2024

Sommaire

3. L'édito
4. En bref / Le dicton
5. Retour sur la 1re édition de la Kemboise
6. Délibérations du Conseil municipal / Les travaux
7. Le mot de la police
8. Noël à Kembs
10. Culture / Espace Rhéna / Médiathèque
11. Autour du monde associatif
15. Nos écoles / Informations diverses
17. Talon-réponse pour le maintien de la distribution du p'tit lien en version papier
18. Quand le train passait sur le ban communal de Kembs
20. Nos jubilaires / Etat civil / Grands anniversaires

Le p'tit lien est édité par la Ville de Kembs

5 rue de Saint-Louis

☎ 03 89 48 37 08 ☎ 03 89 48 37 79

🌐 www.kembs.alsace ✉ communication@kembs.alsace

Responsables de la publication

Joël ROUDAIRE : Maire

Sandra DI PERSIO : Adjointe au Maire

Crédit photo de couverture : Andreas KILBERTH

Dépôt légal : 4^e trimestre 2023

Mise en page et impression : WILDesign

Tirage : 3 100 exemplaires

L'édito



Bien chers Kemboises et Kembois,

L'automne est arrivé avec des allures d'été indien. Avec lui de très bonnes nouvelles pour notre Commune qui mettent du baume au cœur dans ce contexte mondial dramatique.

La première est que nous avons, non sans mal, réussi à réouvrir l'école Jean Monnet après la création du périscolaire et sa rénovation énergétique. Les finitions restent encore trop nombreuses mais c'est un plaisir partagé tant par les élèves que par les professeurs que de retrouver des conditions d'enseignement meilleures.

La deuxième est venue de l'Etat et de son ministère de l'intérieur qui a accepté notre candidature pour recevoir l'une des 96 gendarmeries fixes de France. Là aussi il a fallu convaincre et nous avons pu compter sur nos grands élus, député et sénateurs pour mettre en avant ce dossier. C'est sur l'initiative du Major MUHR et sur le rapport de Commandant SCHMITT et de ses services que s'est certainement jouée la décision. Kembs n'est pas un coupe-gorge mais figure dans le haut du tableau du fait de sa démographie et du grand nombre de délits que nous subissons.

Nous allons maintenant porter ce nouveau dossier de la gendarmerie ainsi que celui du collège tout en veillant à ce que les finances de la Commune restent dans une proportion adaptée à nos budgets. Il ne faut pas oublier que les deux sujets ne sont pas de compétence communale mais bien un service à la population pour notre Commune et celles voisines. Nous accompagnerons les services de l'Etat et la Collectivité européenne d'Alsace avec nos moyens.

Nous avons une autre raison de nous réjouir : l'énorme succès de notre nouvelle manifestation "La Kemboise" qui vient compléter nos autres manifestations communales comme la course OFNI ou Noël à Kembs. En effet, ce sont près de 1 000 participants qui se sont ralliés à la cause d'Octobre Rose. L'ensemble de ces manifestations organisées par nos adjoints avec l'aide de nos services techniques et administratifs et l'appui de nos associations sont des réussites qui portent la notoriété de la Commune au-delà de son ban communal. Je les remercie tous ainsi que tous les participants.

Nous décalerons la fête des Aînés à partir de cette année, comme d'autres communes, au printemps 2024 devant l'incertitude du retour du Covid et des maladies hivernales.

Notre monde vacille toujours et nous ne pouvons qu'avoir compassion et tristesse pour toutes les victimes et leurs familles. Rien ne saurait justifier la violence de toutes les parties. Malgré cela nous devons continuer à vivre et nous serrer les coudes pour terminer cette année riche en émotions. Je vous souhaite à tous de belles fêtes.

Amicalement,

Joël ROUDAIRE

Informations

En bref

Appel aux dons de sapins

Il est de tradition d'installer des sapins dans notre commune au mois de décembre. Si vous avez un beau sapin à nous offrir (pas plus de 8 mètres), veuillez prendre contact **avant le 10 novembre** avec la Mairie par téléphone au 03 89 48 37 08.



Si votre sapin répond aux critères de décoration de Noël (aspect général et une bonne accessibilité), nos agents communaux interviendront pour le couper à la base, sans enlever la souche. Merci d'avance pour votre contribution.

Contact : **Christiane ROSSE** ✉ christiane.rosse@kembs.alsace

Élections du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Après un mandat de deux années, l'équipe du CMJ va être renouvelée. **La période des candidatures est ouverte jusqu'au 30 novembre prochain** pour rejoindre la liste des candidats et faire partie de l'aventure CMJ.



Tu as entre 9 et 16 ans, tu veux faire bouger ta ville, tu as envie de monter des projets et d'agir pour la jeunesse ? Tu as des idées et tu veux les partager ? Alors, inscris-toi ! Faire partie du CMJ, c'est une expérience enrichissante ! C'est mettre en place des projets importants pour la Ville, améliorer le cadre de vie et les loisirs pour les adolescents et les kembois en général.

Contact : **Sandra DI PERSIO** ☎ 06 86 00 01 59
✉ sandra.dipersio@kembs.alsace

Banque alimentaire

Collecte par le Conseil des sages et le Conseil municipal des jeunes

Vendredi 24 et samedi 25 novembre de 9h à 19h au magasin ALDI



Repas de Noël des Aînés

Pour raisons sanitaires, le repas de Noël des Aînés est reporté au printemps. Il se nommera dorénavant le repas de printemps des Aînés, la date vous sera communiquée ultérieurement.

Illuminations de Noël et décors de jour

Passage du jury le **jeudi 14 décembre à partir de 14h pour les décors de jour et à partir de 18h pour les illuminations** qui devront impérativement être allumées.

Pour les décors de jour, inscription obligatoire en Mairie **avant le lundi 4 décembre.**



Contact ☎ 03 89 48 37 08 ✉ christiane.rosse@kembs.alsace

Déclarations arrivée / départ

Pour tout changement de domicile, merci de contacter la Mairie pour le signaler. En Alsace-Moselle, les dispositions du registre domiciliaire font obligation à toute personne qui change d'adresse de se déclarer en Mairie. Plus précisément, il convient de faire une déclaration du départ de la commune quittée et une déclaration d'arrivée dans la commune du nouveau domicile. Le non-respect de ces dispositions relève de l'article R. 610/5 du Code pénal et est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 1^{re} classe. En gardant nos fichiers à jour, nous pourrions vous transmettre tout courrier vous concernant.

Inscription des artisans et entrepreneurs locaux

Nous invitons tous les entrepreneurs et artisans locaux à signaler leur activité sur le ban communal. Merci de vous présenter en Mairie avec un extrait Kbis ou un avis de situation SIRENE. Nous pourrions ainsi tenir nos listes à jour pour les prochaines publications sur le site internet, dans l'agenda communal, etc.

Date du prochain Conseil municipal
Lundi 11 décembre à 19h30 à la Mairie

Fermeture de l'ALSH
du lundi 25 décembre 2023
au dimanche 7 janvier 2024

Jeu - Concours photo

Nous remercions les participants pour l'envoi de leurs photos.

C'est une photo de Andreas KILBERTH qui a été retenue.

Vous souhaitez participer au concours photo pour le prochain p'tit lien ?

Envoyez-nous une photo de Kembs au format portrait (taille minimum 3 Mo) par mail à bulletinmunicipal@kembs.alsace **avant le vendredi 24 novembre.**

Le comité de rédaction choisira la plus belle photo pour la prochaine couverture du p'tit lien. A vos appareils !

Sprechwort

**Alle Mädle sinn so lieb,
wo komme bläss d'beese wiwer har ?**

Toutes les jeunes filles sont si gentilles,
d'où viennent donc les mégères ?

Le diction

Retour sur la 1^{re} édition de la Kemboise

Une marée rose !



Tous les ans au mois d'octobre, ce sont des milliers de personnes qui se mobilisent pour la lutte contre le cancer du sein et plus particulièrement pour sensibiliser au dépistage. C'est un mois dédié à la prévention, à l'information et à la collecte de fonds pour lutter contre ce cancer.

A l'instar de la Mulhousienne, notre première adjointe Céline BACH et sa déléguée Nicole ROOS, ont eu l'idée de faire participer les Kembois à cette campagne. L'initiative a fait l'unanimité et a remporté un grand succès tant au niveau des conseillers, des agents communaux et des bénévoles qui ont travaillé d'arrache-pied pour la mise en œuvre du projet que des participants venus en masse. Une marée rose a déferlé sur notre commune sous un soleil radieux (adultes, adolescents, enfants, bébés et même... des chiens !). L'ambiance était très chaleureuse et festive. Un moment de pur bonheur selon l'expression même de beaucoup.

Nous remercions chaleureusement :

- nos sponsors : Crédit Mutuel, WILDesign, La Clé Immobilière, Les mains de Doro, ALDI, le GASPR, la pharmacie du Rhin et Alsachimie.
- nos associations : l'ASL Gym de Kembs, le Tennis Club Kembs Niffer et les Amis du Patrimoine pour la restauration, My bien-être et l'Harmonie municipale pour les animations musicales.
- nos partenaires : La Ligue contre le cancer, le centre socio-culturel Espace des Lys de Saint-Louis, la FEMUR (Fédération des étudiants mulhousiens en rééducation) et Horizon réflexologie pour la tenue de leurs stands et les soins prodigués.
- les agents des services administratifs et techniques.

Lundi 9 octobre en mairie, nous avons procédé à la remise du chèque à Nathalie KILKA, membre de l'administration de la Ligue contre le cancer qui représente le Sud Alsace.

La mobilisation de tous a permis de récolter 6 156 €. Ces fonds financeront des actions de prévention, de soutien aux personnes malades du département et la recherche.



Un grand merci à tous pour le succès de cette première édition de la Kemboise.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.



Crédit photo : Tahar IMLLOUL



Crédit photo : Tahar IMLLOUL



Crédit photo : Tahar IMLLOUL

Délibérations

Conseil municipal du 5 septembre 2023

Subventions de fonctionnement accordées aux associations

Le Conseil municipal a décidé d'affecter des subventions de fonctionnement pour un montant total de 96 310 € réparti entre les différentes associations.

Subventions d'équipements accordées aux associations

Jeunes Sapeurs-Pompiers :
prise en charge de l'acquisition de fournitures pour la formation au secourisme pour un montant de 5 725,20 €. Participation de l'association à hauteur de la moitié de la somme.

Amicale des Sapeurs-Pompiers :
prise en charge de l'acquisition de matériels pour ses activités pour un montant de 6 581,44 €. Participation de l'association à hauteur de 54 % de la somme.

Subventions accordées aux établissements scolaires

École élémentaire Léonard de Vinci :
versement de 3 € par enfant scolarisé afin de participer au financement d'un intervenant extérieur pour les activités sportives.

École élémentaire Jean Monnet :
versement de 13,30 € par enfant pour financer une sortie effectuée au parc de Wessering le 27 juin 2023.

Conseil municipal du 2 octobre 2023

Subventions d'équipements accordées aux associations

ASL Gymnastique : prise en charge de l'acquisition d'un élargisseur de poutre en « U » pour un montant de 907,20 €. Participation de l'association à hauteur de la moitié de la somme.

Subventions accordées aux établissements scolaires

École maternelle Paul Klee : versement de 5,85 € par année scolaire et par enfant scolarisé pour les cadeaux de Noël.

École élémentaire Léonard de Vinci : versement de 5,65 € par année scolaire et par enfant scolarisé pour les cadeaux de Noël.

Collège des Missions de Blotzheim : versement de 6 € par enfant par élève domicilié dans la Commune pour financer une classe découverte à Stosswihr au centre "La Roche" du 8 au 13 octobre 2023.

Chasse communale

En Alsace-Moselle, le droit de chasse est administré par la Commune au nom et pour le compte des propriétaires. Le bail de chasse communal, d'une durée de 9 ans, expire au 1^{er} février 2024. Le Conseil municipal a voté en faveur d'une procédure de gré à gré pour le renouvellement de ce bail, il a arrêté la consistance du lot de chasse à 246,29 hectares comprenant environ 6 hectares de surface boisée. Enfin, le loyer a été défini à 2 462,90 €. Par ailleurs, en cas de modification de la consistance du lot de chasse en cours de bail, le locataire pourra demander une réduction de loyer.

L'ensemble des délibérations est consultable en Mairie et sur le site internet rubrique **Municipalité / Procès-verbaux des Conseils municipaux** et sur le site de l'open data de Saint-Louis Agglomération

 <https://bit.ly/3TFVQwG>

Les travaux de bâtiments

École Jean Monnet Réhabilitation, agrandissement de l'école et création d'un périscolaire

Quelques travaux de finition restent en suspens et sont réalisés les mercredis. Cela concerne notamment le menuisier, l'électricien, le chauffagiste, le sanitaire et la voirie. Le bâtiment s'insère parfaitement dans son environnement avec son esthétique moderne et fonctionnelle. Il est parfaitement isolé, étanche à l'air, ventilé, de façon à réduire au plus les déperditions énergétiques de toutes origines. Il sera équipé de panneaux solaires photovoltaïques en autoconsommation, toujours dans le but de limiter la facture énergétique voire de produire de l'électricité. Le sens de la circulation de la rue du 19^e BCP sera maintenue en l'état.



Travaux

Les travaux de voirie

Marquage routier 2023

Suite aux nombreuses remarques sur le stationnement sur trottoir et la vitesse dans la rue des Fleurs, artère principale pour la circulation des enfants piétons en direction de l'école Paul Klee, le marquage de nouveaux emplacements de stationnement a été effectué afin de limiter ceux-ci. Aux écoles Léonard de Vinci et Paul Klee, des élargissements des places de parking ont été réalisés afin de donner du confort aux usagers. A l'école Léonard de Vinci, nous avons créé un dépose-minute afin de fluidifier le trafic aux entrées et sorties des cours. Pour finir, la reprise du marquage de la plus grande partie de la rue du Maréchal Foch a été effectuée.

Barrière au Mittelweg

A la demande de l'association foncière, une barrière a été mise en place au milieu du tracé du Mittelweg.

Les travaux en régie

Nous avons réalisé un dallage dans la sacristie de l'église Saint Jean-Baptiste ainsi que de nombreux préparatifs pour les diverses manifestations communales.

Prévention

Le mot de la police

Rappel de la réglementation sur les trottinettes électriques

On ne peut pas rouler n'importe comment, n'importe où et à n'importe quelle vitesse en trottinette électrique. Il est notamment interdit de rouler sur les trottoirs, sauf exception municipale ou si le moteur est coupé. Il faut donc rouler sur les pistes cyclables ou sur la chaussée, si la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h en agglomération.

De plus, l'utilisation d'une trottinette électrique est interdite aux moins de 14 ans, et il est nécessaire de souscrire une assurance responsabilité civile pour pouvoir rouler. N'oubliez pas non plus qu'il est proscrié de conduire une trottinette pouvant aller à plus de 25 km/h. Enfin, d'autres interdits existent : porter des écouteurs, transporter des passagers, etc.

Amende de 35 € :

- conduite sans avoir l'âge minimum
- défaut d'éclairage de la trottinette électrique
- défaut d'avertisseur sonore (klaxon)
- défaut de port du gilet réfléchissant la nuit qui pourrait nuire à la bonne visibilité du conducteur de la trottinette
- stationnement gênant ou interdit.

Amende de 135 € :

- si l'utilisateur roule sur le trottoir ou en dehors de la chaussée ou de la piste cyclable
- si l'utilisateur utilise des dispositifs audio comme des écouteurs ou des oreillettes en roulant

Programme Voirie 2023

Nous avons réalisé un parking à destination principale du personnel de l'ALSH, Allée des Églantiers, un parking rue des Prés à destination des immeubles voisins afin de désengorger la voie, des abaissements de trottoirs rues du Rhin et du Maréchal Foch, la mise en œuvre de revêtement de trottoir rue de la Liberté, rue Paul Bader, rue de Schlierbach, aux abords de la salle polyvalente, des modifications sur les parkings de l'école Léonard de Vinci et Paul Klee et la réhabilitation de l'îlot, au croisement des rues du Maréchal Foch et de Habsheim.



Parking allée des Églantiers

- si l'utilisateur transporte un passager

Réf. : décret n° 2023-848 du 31 août 2023 relatif à la réglementation des engins de déplacement personnel motorisés (EDPm).

Déjections canines

Les crottes de chiens sont responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires. Elles sont interdites sur les trottoirs, voies publiques, espaces verts et aires de jeux. Pour les propriétaires de chiens, le ramassage des déjections de leurs animaux doit être un réflexe. Pour ce faire, nous vous rappelons que des bornes canines ont été installées près des écoles, des aires de jeux... Les propriétaires qui ne ramassent pas les crottes de leurs chiens s'exposent à une facturation pour déchets allant jusqu'à 1 000 € (cf. délibération du Conseil municipal du 8 novembre 2021 – Point 06). Faisons preuve de civisme en respectant ces règles simples. Nous vous remercions pour votre contribution à la propreté de notre chère ville.

Rappel ! Aboiements abusifs

Selon les critères de l'article R. 1336-5 du Code de la santé publique, si l'aboiement du chien est intensif, répétitif ou s'il est durable, il sera constitutif d'un bruit nuisible. Nous vous rappelons que les nuisances sonores sont interdites selon l'arrêté municipal n° 142/2020 pour le bien du voisinage. Les propriétaires de chiens sont responsables et doivent veiller à ce que leur animal ne dérange pas le voisinage en aboyant. Nous comptons sur la participation de chacun pour que la tranquillité dans nos rues soit respectée.



Noël à Rembs

SAMEDI 9 ET
DIMANCHE 10
DÉCEMBRE



Noël des Métiers d'Arts et de l'Artisanat

Démonstrations du savoir-faire des exposants :
bois, céramique, poterie, textiles, cuir, etc.

Samedi 9 décembre de 14h à 20h

Dimanche 10 décembre de 11h à 19h



Salle polyvalente

Noël dans l'Espace



Samedi 9 décembre

- **11h00 : Les P'tites Z'oreilles** (Histoires et comptines pour les 6 mois-5 ans) par la Médiathèque
- **14h00 : Cinéma** (Jeune public)
- **17h00 : Ensemble vocal A Croch'Choeur**
Tarif unique : 5 € - Durée : 1h30



Dimanche 10 décembre

- **11h00 : Théâtre jeune public** par la Cie du Grenier "Momo trouve tout"
Libre adaptation d'une histoire écrite par Marie-Christine HENDRICKX.
Entrée libre. Pour tout public.
- **14h00 : Cinéma** (Jeune public)
- **14h30 à 16h30 : atelier carte pop-up** "sapins de Noël" et **petites histoires de saison** par la Médiathèque
- **17h00 : Ensemble vocal A Croch'Choeur**
Tarif unique : 5 € - Durée : 1h30
Cet ensemble vocal dirigé par Christine BAUMANN regroupe une quarantaine de choristes, 2 solistes et est accompagné de deux musiciens.



Espace Rhénan
et Médiathèque





Noël des Associations

Traditionnel marché de Noël et ses chalets.
Diverses dégustations, restaurations et bricolages.

Samedi 9 décembre de 14h à 20h
Dimanche 10 décembre de 11h à 19h



Salle polyvalente

Dimanche 10 décembre à 12h : le Conseil de Fabrique de Kembs organise un repas (crudités, boeuf bourguignon, spätzles, dessert, café : 15 €).

Uniquement sur inscriptions et renseignements : ☎ 06 71 29 86 42
✉ fabrique.sjb.kembs@gmail.com



Exposition Noël d'Autrefois

Cette exposition est proposée à toutes les familles sensibles aux traditions d'autrefois : crèches anciennes, sapin décoré, patchworks, jouets anciens, illuminations.

A compter du 29 novembre, ouverture tous les mercredis de 14h à 18h, le dimanche 3 décembre de 10h à 12h et le mardi 26 décembre de 14h à 17h.



Maison du Patrimoine



Rencontre avec le Père Noël

Oh ! Oh ! Oh ! Chers enfants bien sages, le Père Noël sera de passage à Kembs ! Venez à sa rencontre pour y déposer vos courriers et dessins.



Salle polyvalente

4 jeux de piste de Noël au Pays de Saint-Louis

Quatre jeux de piste vous seront proposés dans un livret de Noël (disponible à l'accueil de la Mairie) spécialement édité pour l'occasion. Un esprit farceur menace les fêtes de Noël au Pays de Saint-Louis. D'anciens parchemins abîmés par le temps ont été découverts. En les complétant, vous trouverez la formule magique et les ingrédients nécessaires à la potion permettant de protéger le Pays de Saint-Louis. Pour y parvenir, plusieurs jeux de piste vous attendent. Récupérez des informations qui, assemblées les unes avec les autres, vous permettront de déchiffrer le parchemin. On compte sur vous ! Êtes-vous prêts ? Participez également au tirage au sort du jeu concours pour tenter de gagner de nombreux lots.

Pour plus de renseignements :
Office de Tourisme ☎ 03 89 70 04 49 - Mairie de Kembs ☎ 03 89 48 37 08



Culture / Spectacles

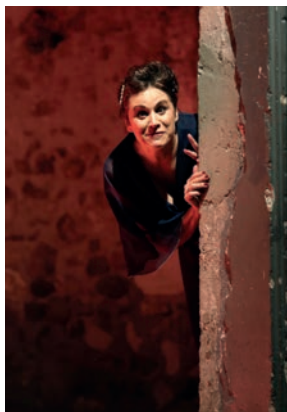


Samedi 25 novembre à 20h00
Théâtre par la Cie du Théâtre de la Passerelle (Limoges).
Tout public à partir de 14 ans.
Tarif : 13 € (Réduit : 11 €). Durée : 1h10

Merci

Texte de Daniel PENNAC

Après des décennies de travail solitaire, à créer dans l'ombre, la voilà sous les projecteurs de la gloire, primée pour l'ensemble de son œuvre. Elle doit remercier le jury, l'équipe et le public. Exercice périlleux du discours de remerciement. Un monologue plein d'intelligence, d'humour, de mélancolie et d'ironie mordante.

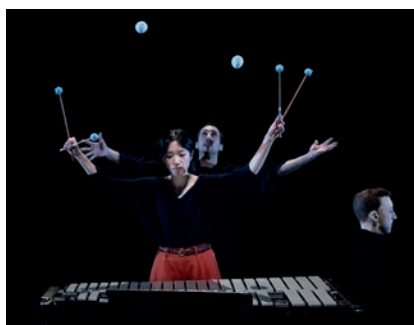


Samedi 16 décembre à 17h00

Jonglage/Musique par les Percussion de Strasbourg.
Tout public à partir de 6 ans. Durée : 45 minutes
Entrée libre dans la limite des places disponibles.
En partenariat avec la Collectivité européenne d'Alsace

Jeu blanc

Dans ces situations hybrides où les disciplines fusionnent pour créer un objet esthétique non identifié, un automate (programmé au sein même de la partition) vient étoffer cette cour des miracles d'un peu d'humanité.



Jeudi 2 novembre à 14h30
Pat' Patrouille : la super patrouille
Animation (1h33)

Jeudi 2 novembre à 20h00
Marie-Line et son juge
Comédie dramatique (1h43)

Vendredi 3 novembre à 14h30
Linda veut du poulet
Animation (1h16)

Mercredi 8 novembre à 14h30
Les Trolls 3
Animation (1h31)

Jeudi 9 novembre à 20h00
Une année difficile
Comédie (1h58)

Mercredi 15 novembre à 20h00
3 jours max
Comédie, action (1h30)

Jeudi 16 novembre à 20h00
Second tour
Comédie dramatique (1h37)

Retrouvez toute la programmation sur www.espace-rhenan.fr

Allée Eugène Moser - 68680 Kembs
☎ 03 89 62 89 10
🌐 www.espace-rhenan.fr
📘 espacerhenan



Samedi 25 novembre à 11h : Heure du conte

Des histoires à mettre entre toutes les oreilles à partir de 5 ans. Espace conte. Entrée libre et gratuite.

Mercredi 22 novembre à 14h30 Atelier découverte avec la table mashup

"Une image, ça trompe énormément". Guidés par une intervenante, les participants produiront des films d'une manière complètement ludique (sans ordinateur) pour explorer combien il est facile de faire raconter ce que l'on veut aux images. Modifiez l'ordre des images et l'information qu'elles transmettent est tout autre. Un outil étonnant, la "table mashup", est utilisée pour réaliser les films de manière simple et spectaculaire, en posant simplement des cartes de jeu sur le plateau de la table !

Proposé dans le cadre du Festival Décodage : Sport et médias, en partenariat avec la Collectivité européenne d'Alsace.

A partir de 12 ans. 10 participants maximum. Espace adulte de la médiathèque.

Inscriptions : ☎ 03 89 62 89 18
✉ mediatheque@kembs.alsace





**Ouverture de la médiathèque
samedi 9 et dimanche 10 décembre de 14h à 17h.**

**Samedi 16 décembre de 14h30 à 16h
Après-midi jeux de société**

A partir de 5 ans. Espace adulte de la médiathèque. La médiathèque mettra à votre disposition des jeux pour jouer seul ou en famille (skyjo, dragomino, dobble...). Mais si l'envie vous en dit, n'hésitez pas à apporter les vôtres !

**Mercredi 20 décembre 14h30
"Noël, givre et cannelle"**

Par la conteuse Mapie CABURET de la Compagnie "A la lueur des contes".

Ça sent bon dans la maison. Café, cannelle, orange sucrée, c'est bientôt Noël et il est temps de préparer le sapin.

Pour le décorer, dans la grosse malle, il y a des guirlandes, des bougies et... des histoires. Tiens, et si Mapie nous les contait ?

Les contes seront suivis d'un moment convivial autour de petites douceurs...

A partir de 4 ans. Salle du Forum de l'Espace Rhénan. 60 participants maximum. Durée : 1h

Entrée gratuite dans la limite des places disponibles.



Associations

Autour du monde associatif

La Maison du Patrimoine



Chers Amis du Patrimoine, Noël arrive à grands pas, le temps du partage et de la convivialité en famille ou entre amis est annoncé. Les Amis du Patrimoine vous proposent cette année un programme festif.

Dimanche 5 novembre à 15h à l'Espace Rhénan, la Maison du Patrimoine en partenariat avec le cercle théâtral D'Iuschtiga Wetzknüppa vous proposera un après-midi récréatif "made in Elsass". Cette troupe est composée d'une pléiade de comédiens issus de différents groupes théâtraux. Des sketches, des chants, des blagues et de la musique pour un moment de franche rigolade, entre amis ou en famille, la convivialité sera assurée.

Réservations possibles au ☎ 03 89 31 69 88 ou ☎ 06 36 60 14 14 - Tarif : 10 €

A partir du mercredi 29 novembre débutera Noël d'autrefois. Une exposition de Noël vous sera proposée (crèches anciennes, sapin décoré, patchworks, jouets anciens, illuminations).

Pour les fêtes de fin d'année, nous vous accueillons tous les mercredis de 14h à 18h ainsi que les dimanches 5 novembre et 3 décembre de 10h à 12h.

Ouverture exceptionnelle : mardi 26 décembre de 14h à 17h. Venez nombreux, entrée libre.

La Maison du Patrimoine vous ouvre ses portes tous les premiers dimanches du mois de 10h à 12h.

Contact : ☎ 03 89 31 69 88 ☎ 06 36 60 14 14
✉ maisondupatrimoine@kembs.alsace

Samedi 2 décembre de 14h à 17h, Saint-Nicolas donne rendez-vous à tous les enfants à la Maison du Patrimoine. Dans une ambiance féerique, venez à sa rencontre. Les enfants pourront se faire photographier et ils partageront manalas, chocolat chaud et autres friandises traditionnelles en récompense de leur bon comportement tout au long de l'année.

Paré de son costume rouge, couleur du don et de l'amour, Saint-Nicolas enchantera tous les enfants.

Les sapeurs-pompiers vous informent



Entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2023, le Centre de Première Intervention de Kembs a réalisé 129 interventions : 73 secours à personnes, 9 incendies, 6 accidents sur la voie publique, 40 opérations diverses (dont 27 lors des orages du 22 juin et du 11 juillet) et 1 risque technologique et naturel.

Les sapeurs-pompiers recherchent des sites réels pour s'entraîner.

Formés spécifiquement à la lutte contre le feu, les sapeurs-pompiers sont expérimentés et entraînés pour cette mission au profit de la population. Pour maintenir leur capacité opérationnelle et leurs compétences au meilleur niveau, ils doivent se former et s'entraîner continuellement. Afin d'effectuer nos entraînements dans des conditions proches du réel, le Centre de Première Intervention de Kembs est à la recherche de sites appropriés (habitations, friches industrielles, locaux inoccupés ou voués à la démolition). Si vous pensez disposer de tels bâtiments ou constructions que vous pourriez mettre à disposition des sapeurs-pompiers, n'hésitez pas à nous en faire part.

Contact : Lieutenant Arnaud STRITT ☎ 06 22 75 16 12
✉ cdc.pompiers@kembs.alsace

Nous avons besoin de vous pour renforcer leurs effectifs !

Rejoignez-nous, contactez également le Lieutenant Arnaud STRITT ☎ 06 22 75 16 12 ou
✉ recrutement.spkembs@sfr.fr

Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) Changement de présidence

Le 23 septembre a eu lieu l'Assemblée Générale ordinaire de l'amicale des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Kembs et environs qui a marqué un changement de gouvernance. En effet, le Capitaine Gérard GANTZER a pris sa retraite des activités JSP, un nouveau bureau a été élu.

C'est à présent le Caporal-chef Hugues LECOURT du CPI de Kembs, avec l'aide de l'ensemble du nouveau bureau et des formateurs actifs, qui a pris la présidence de l'amicale et la responsabilité de la section des JSP de Kembs et environs.

A cette occasion, Gérard GANTZER a été chaleureusement remercié pour sa très forte implication pendant presque 30 ans au sein des JSP. C'est notamment grâce à lui que la section des JSP de Kembs a pu s'étendre aux villages des environs pour constituer un vivier durable de jeunes recrues pour les différents corps de sapeurs-pompiers de la région.

Contact : Hugues LECOURT ☎ 06 04 19 15 36
✉ jspkembsenvirons@gmail.com



Nos sapeurs-pompiers feront leurs traditionnelles tournées pour vous présenter leur calendrier 2024.

Ils passeront :

- les samedis 18 et 25 novembre durant toute la journée
- les soirs de semaine de 18h à 20h du lundi 4 au vendredi 22 décembre.

Nous vous remercions d'ores et déjà du bon accueil que vous leur ferez.

Conseil de Fabrique de la paroisse Saint Jean-Baptiste

Vente de couronnes de l'Avent

Le Conseil de Fabrique de la paroisse Saint Jean-Baptiste prépare sa traditionnelle vente de couronnes de l'Avent. Soutenu par de nombreux bénévoles, il consacra toutes les soirées du **lundi 27 novembre au vendredi 1^{er} décembre de 19h à 22h** à la confection de couronnes, étoiles et autres décorations, au sous-sol de l'école maternelle "Les Lutins". Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Une formation sera assurée pour les débutants.



La vente des couronnes aura lieu le samedi 2 décembre de 8h à 12h sur le parvis de l'église Saint Jean-Baptiste.

Le bénéfice de la vente aidera à financer le chauffage de l'église. Venez nombreux !

Les sapins et branches de conifères sont souvent coupés en cette période de l'année. Ne les jetez pas, pensez aux bénévoles qui confectionnent les couronnes de l'Avent, ils en auront besoin. Merci !

Contact : Fabienne SOLTNER ☎ 06 71 29 86 42

GASPR et Archipel

Des projets qui pèsent !

Vous l'avez peut-être vu dans le journal, notre maraîcher communal, Julien BROUAL, a récolté une tomate de plus de 1,5 kg cet été !! Cette 1^{re} saison a régalé petits et grands et ce n'est que le début.

Tout au long de l'année, nous sommes ouverts le samedi matin de 10h à 12h au local, rue de la Promenade à Kembs Loeché et disponibles 24h/24 et 7j/7 via le site de l'association pour passer vos commandes : www.gaspr.eu. Vous pouvez aussi suivre nos actualités sur [f gaspr8](https://www.facebook.com/gaspr8).



Retrouvez-nous au marché de Noël les 9 et 10 décembre, ce sera l'occasion de nous rencontrer, de déguster des bons produits et d'aider le Père Noël pour le choix des cadeaux de vos proches !

Contact : Fati JEANNERAT ☎ 06 03 79 61 80

Exposition LEGO®

Nous vous invitons à plonger dans un monde de créativité et d'inspiration avec l'exposition LEGO® organisée par l'association Brikol&Go.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :
Samedi 4 novembre : 10h à 19h
Dimanche 5 novembre : 9h à 18h

Avec une surface de 1 200 m², cette exposition vous promet une immersion totale dans l'univers coloré et captivant des briques LEGO®.

De plus, de nombreuses surprises vous attendent, notamment :

- des animations
- une tombola à 2 € (lots pour garçons et filles)
- petite restauration et buvette

Vous y retrouverez également un stand proposant des LEGO® neufs et d'occasion pour les collectionneurs et les amateurs ainsi que 100 kg de vrac LEGO® et 60 kg de vrac DUPLO®.

Ne manquez pas cette occasion exceptionnelle de laisser libre cours à votre imagination et de partager votre passion pour les LEGO®.

BRIKOL&GO
Exposition 100% Lego

Facebook icon | YouTube icon

4-5 nov. 2023
Salle polyvalente
Kembs (68)

A35 sortie Sierentz
1200 m² - entrée 4€ (gratuit <4 ans)

CA | TOP music | DNA | KAMEK PICTURES

Les Artistes du Patelin

Les personnes souhaitant participer à l'exposition de peinture lors de la manifestation "Un Noël dans l'Espace" sont priées de prendre contact avec **Ginette TOUSSAINT**
☎ 03 89 48 41 82



La Boule Kembroise

La soirée années 80 du 5 août a réuni 600 personnes dans une ambiance phénoménale. Rendez-vous en 2024 pour la prochaine soirée de folie !



Samedi 9 septembre, la famille PORTAL Jean-Charles de Kembs a remporté le prix de la Ville de Kembs, qui a réuni 33 triplettes. Le prix a été remis par M. le Maire en personne, qui a également participé au concours. Merci également au restaurant CITY GRILL pour le lot qu'il nous a donné.



La Boule Kembroise a engagé 2 équipes au festival international de la Pétanque, qui s'est déroulé du lundi 16 au vendredi 20 octobre à Santa Suzanna en Espagne.

Contact : Patrick CECERE ☎ 06 33 42 82 69

Judo Club Rhénan

Matinée de yoga

"A la recherche de l'équilibre" sera le thème de la matinée de yoga proposée le **dimanche 26 novembre entre 9h et 12h au dojo**. Nous aborderons cette notion à travers des pratiques posturales et respiratoires mais aussi sur le plan psychique.



Contact : Elise LEIRITZ ☎ 06 86 98 47 94

✉ elise.leiritz.yoga@gmail.com | Facebook icon | Elise Leiritz Yoga

Tennis Club Kembs Niffer

Jeu, Set et Santé !

Convaincu des bienfaits du sport sur la santé, le TCKN propose désormais une offre axée sur le "Tennis Santé". Mais en quoi cela consiste-t-il ?



C'est à la fois :

- du tennis bien-être pour celles et ceux qui souhaitent rejouer au tennis en sécurité et de façon adaptée suite à un arrêt long de la pratique sportive pour diverses raisons (maladie, accident, blessures longues, accouchement, etc.) et ainsi retrouver la forme.
- du tennis adapté pour celles et ceux qui souhaitent pratiquer leur sport favori sous prescription médicale car atteints d'une maladie chronique (Affection Longue Durée, ALD).



Il s'adresse à un public jeune et adulte et se pratique de façon encadrée, adaptée, progressive avec un suivi personnalisé et en toute sécurité.

Les séances (individuelles ou collectives) se déroulent sur les infrastructures du club et sont supervisées par un entraîneur tennis disposant des diplômes adéquats pour ce type d'activité.

Pour plus d'information et pour les tarifs, n'hésitez pas à prendre contact ✉ tenniskembs@gmail.com

N'hésitez pas à nous suivre [tckembs.niffer](https://www.facebook.com/tckembs.niffer)
 www.tenniskembsniffer.com Tennis Kembs Niffer

Don du sang

L'amicale des donneurs de sang vous invite à la collecte du **vendredi 10 novembre de 16h à 19h30** à la **salle polyvalente**.

Après votre don, une collation vous sera offerte par l'amicale. Les stocks de sang sont faibles, votre mobilisation compte !

L'amicale lance également un appel aux bénévoles pour renforcer ses équipes (préparation de 4 dons de sang dans l'année, préparer et servir les collations, etc.).

Contact : Fernand FROEHLI ☎ 06 69 90 43 43



Retrouvez toutes vos associations sur le site internet www.kembs.alsace et sur IntraMuros



IntraMuros



Les enfants du Carnaval et du Conseil municipal des Jeunes vous invitent à leur

HAPPY HALLOWEEN

NOVEMBRE

SAMEDI 4 A 19h00

2023

Défilé avec chars - Musique
Restauration sur place

Rendez-vous au local du carnaval
Rue du Moulin

ASLBK Badminton Kembs

L'ASLBK (Badminton Kembs), ça n'est pas seulement des joueurs élités qui font des podiums nationaux et internationaux, c'est également un club qui propose des créneaux loisirs pour les adultes qui recherchent une activité physique dans une ambiance conviviale.



Le rendez-vous des adultes loisirs c'est **tous les mercredis soir de 20h à 22h30, sur les 9 terrains de la salle polyvalente** de Kembs, même pendant les congés scolaires.

L'encadrement est réalisé par Céline SCHNEIDER, service civique du club, présente sur chaque créneau et Alexis GABLE, apprenti en formation Brevet d'État, présent régulièrement pour proposer des soirées à thèmes.

Venez découvrir le badminton et notre club, 3 essais gratuits et sans engagement.

Contact : Benoit LAURENT ☎ 06 84 51 01 24
✉ benoitlaurent.aslbk@yahoo.fr aslbk.fr



Nos écoles

Rentrée des classes - Effectifs

Écoles maternelles

- **Paul Klee** : 4 classes dont 2 bilingues avec 109 élèves au total
- **Les Lutins** : 4 classes dont 2 bilingues avec 86 élèves au total
- **Tzama** : 24 élèves (de cycle 1 : PS/MS/GS) chez nos louveteaux

Écoles élémentaires

- **Léonard de Vinci** : 8 classes dont 4 bilingues avec 194 élèves au total
- **Jean Monnet** : 7 classes dont 3 bilingues avec 162 élèves au total
- **Tzama** : 20 élèves (de cycle 2 : CP/CE1/CE2) chez nos aventuriers + 19 élèves (de cycle 3 : CM1 / CM2 / 6^e) chez nos explorateurs

Collège

- **Tzama** : 13 élèves (de cycle 4 : 5^e / 4^e / 3^e)

École Léonard de Vinci

Rentrée en musique

Les élèves de l'école Léonard de Vinci ont fêté la rentrée des classes le vendredi 8 septembre en se retrouvant dans la cour pour chanter ensemble "On écrit sur les murs". Ils ont ensuite partagé un grand goûter.



Fête des lanternes

Vendredi 10 novembre, les écoles Léonard de Vinci et Paul Klee organisent leur traditionnel défilé de lam-

pions pour fêter la Saint Martin. Les enseignantes donnent rendez-vous aux élèves des deux écoles à 17h dans la cour de l'école Léonard de Vinci pour chanter "Laterne, Laterne" et "Ich gehe mit meine Laterne". Puis suivra un moment convivial avant le départ pour un défilé à la tombée de la nuit dans les rues avoisinantes (rues du Rhin, des Fleurs et de Lencouacq).



Course ELA

Les élèves de l'école Léonard de Vinci rejoints par ceux de l'école Tzama ont mis leurs baskets pour courir pour l'association ELA. L'aventure a commencé en classe où M. le Maire est venu dicter le texte de l'écrivain Sabyl GOUSSHOUB, écrit pour l'occasion. Les écoliers se sont ensuite retrouvés dans le stade afin de faire le plus de tours possibles. Il est possible que certains d'entre eux vous sollicitent pour une collecte via les carnets de parrainage. Merci par avance de leur réserver un bon accueil.



Crèche Les Petits Chaperons Rouges

Nous vous informons que la crèche peut encore accueillir des enfants.

Contact : Emilie MISSLAND
☎ 03 68 10 00 19 ✉ kembs@lpcr.fr



Faites votre demande en ligne en scannant le QR code suivant :



Infos

Informations diverses

Caritas Kembs

Appel aux dons

Sans surprise, la crise due à l'inflation a d'abord touché les plus pauvres. En cette fin d'année, l'équipe locale de Caritas a besoin de dons pour répondre à des demandes en hausse.



Installée au presbytère de Loechlé, l'équipe Caritas de Kembs-Landser-Sierentz distribue plus de 4 tonnes de nourriture par an, soit plus de 600 colis qui ont aidé 48 familles l'an dernier. Les chiffres de 2023 ne sont

pas encore connus, mais ils risquent d'augmenter car les bénévoles sont de plus en plus sollicités.

Caritas appelle donc à la mobilisation des donateurs, pour une aide efficace de proximité. Pour faire un don, vous pouvez vous rendre sur le site www.caritas-alsace.org ou envoyer un chèque à l'ordre de Caritas Alsace au 5 rue Saint Léon, 67000 Strasbourg. Chaque don est déductible à 75 % de l'impôt sur le revenu : un don de 100 € ne coûte donc plus que 25 € après impôt.

Contact : Odile KACHLER ☎ 07 76 58 78 87

Changement d'adresse du Service de Gestion Comptable (trésorerie)

Ce service a déménagé, voici sa nouvelle adresse et ses coordonnées :

Cité Administrative – Bâtiment B
12 RUE COEHORN
68097 MULHOUSE CEDEX 09

☎ 03 89 42 24 35

✉ sgc.mulhouse@dgfip.finances.gouv.fr

Les horaires d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

Nous vous rappelons que les paiements par carte bancaire et en espèces (< à 300 €), quelle que soit la nature des créances (sauf association foncière), peuvent être effectués auprès des buralistes.

Permanence info énergie

Pour vous accompagner dans vos projets d'économies d'énergie, Saint-Louis Agglomération, en partenariat avec  Alter Alsace Energies et avec le soutien de l'Ademe, vous propose le service gratuit et neutre d'un Espace Info Energie près de chez vous.

Permanence en mairie le mercredi 22 novembre de 14h à 18h.

Pour prendre rendez-vous : Alter Alsace Energies
☎ 03 89 50 06 20 ✉ eie68@alteralsace.org

La taille des haies et arbres

La sécurité de nos citoyens est une priorité constante pour notre municipalité et c'est pourquoi nous lançons un appel à tous les administrés pour continuer à rendre nos rues plus sûres. Un petit geste peut faire une grande différence. En taillant vos haies et arbres à l'aplomb du domaine public, vous aidez à prévenir les accidents potentiels impliquant les piétons, les enfants à vélo et les parents avec leurs poussettes.



La réduction de visibilité due à des haies non entretenues ou à des arbres mal taillés peut créer des situations dangereuses sur nos trottoirs. En effet, les piétons ou autres passants sont souvent contraints de se déporter sur la route pour éviter ces obstacles, ce qui augmente considérablement les risques d'accidents.

Chacun de nous a un rôle à jouer pour créer un environnement sûr où nos enfants peuvent jouer et nos voisins peuvent se promener en toute tranquillité.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce message.

Collecte de pneus

Une collecte de pneus réservée aux particuliers aura lieu les samedis :



- 18 novembre à la déchetterie de Village-Neuf de 9h à 17h
- 25 novembre à la déchetterie de Sierentz de 9h à 16h

Cette collecte est limitée à 4 pneus par foyer. Pour tout dépôt, un justificatif de domicile vous sera demandé (facture de moins de 3 mois, carte grise, etc.).

Pour plus d'informations, contactez ☎ 03 89 70 22 60.

Médaille de l'enfance et des familles

En vue de la prochaine promotion de la médaille de l'enfance et des familles, les familles susceptibles de bénéficier de cette distinction honorifique sont priées de se faire connaître à la mairie aux horaires habituels d'ouverture des bureaux et ceci **jusqu'au 15 novembre 2023**, dernier délai en vue de la constitution du dossier.

Plus de renseignements au ☎ 03 89 48 37 08.

Marché ambulant

Le camion itinérant de la boucherie traiteur événementiel J. Cuisine (Jérôme Cagnina) sera présent sur le ban communal **tous les jeudis de :**

- 8h30 à 10h devant la Maison du Patrimoine
- 10h30 à 12h sur la place Gauvin (en face du bureau de tabac le Trèfle d'Or)

Matthieu sera heureux de vous accueillir pour vous faire découvrir une sélection rigoureuse de bœuf, veau, agneau, porc et volaille avec un seul objectif : vous régaler.

Retrouvez le goût souvent oublié des bons produits du terroir.

Contact ☎ 03 89 56 52 41 🌐 www.traiteurjcuisine.com
✉ traiteur.j.cuisine@outlook.com



Chasse en forêt domaniale



Les calendriers de chasse en forêt domaniale pour la saison 2023-2024 seront prochainement mis à disposition depuis une nouvelle interface. Cette dernière sera accessible sur le site de l'Office national des forêts
🌐 <https://vu.fr/WKHo>

Le p'tit lien

Magazine d'information de la Ville de Kembs

PASSE EN FORMAT

100 % NUMÉRIQUE !



Maintien de la distribution en version papier du bulletin municipal Le p'tit lien

Si vous souhaitez continuer à recevoir le p'tit lien dans votre boîte aux lettres, merci de remplir et retourner le talon-réponse ci-dessous en Mairie aux horaires d'ouverture ou de nous l'envoyer par mail à communication@kembs.alsace. Les personnes ayant déjà répondu ne sont pas concernées.

La ville de Kembs souhaite contribuer à une gestion plus responsable des ressources tout en maintenant l'information locale à votre disposition.

Nous invitons donc les administrés à choisir entre la version papier et la version numérique, afin d'éviter l'impression et la distribution de bulletins papiers non souhaités.

Pour votre information, vous retrouverez la version numérique du p'tit lien sur notre site internet www.kembs.alsace et sur l'application IntraMuros.



Maintien de la distribution du bulletin municipal en version papier



Je soussigné(e) _____

souhaite le maintien de la distribution du bulletin municipal Le p'tit lien dans ma boîte aux lettres située à l'adresse :

Date :

Signature :

Quand le train passait sur le ban communal de Kembs

par la Société d'Histoire de Kembs

Qui de nos jours se souvient d'une voie ferrée qui passait sur le ban de Kembs ?

On ne parle pas là de la voie ferrée étroite qui longeait le canal de Huningue et permettait aux locotracteurs de halier les péniches, mais c'est un fait avéré, le ban communal de Kembs était il y a un peu plus d'un siècle traversé par une grande voie ferrée.



Chemin de fer militaire allemand de 1917- 1918 - Liaison Bantzenheim - Haberhaeuser
Construit en début 1917, exploitation jusqu'en novembre 1918.

Gare de Kembs avec installations ferroviaires, une seconde gare se trouvait au Schaeferhof (Löchle)

Les trains circulaient en lisière de forêt à l'ouest du village, construite en 1917 durant le 1^{er} conflit par des éléments du Génie de l'armée de sa Majesté l'empereur Guillaume II (*Eisenbahnruppen*). Cette voie ferrée de 1 435 mm d'écartement entre rails, reliait de façon discrète la gare de Bantzenheim, située sur la rocade Mulhouse - Mühlheim, au village d'Haberhaeuser (Saint-Louis-la-Chaussée).

Son raccordement au sud était double avec connexion sur la ligne Mulhouse - Bâle, ainsi que par une courbe sur la liaison Saint-Louis - Waldighofen ouverte à la même époque.

Edifiée de façon sommaire pour les seuls besoins militaires, elle desservit à compter du 1^{er} aout 1917, les

nombreux dépôts de munitions et de matériels dissimulés dans la forêt de la Hardt. Cette fonction purement stratégique fit discrètement passer son tracé à l'écart des villages d'Ottmarsheim, Hombourg, Petit-Landau, Niffer, Kembs, Loechlé, Richardshaeuser et Bartenheim-la-Chaussée.



Kembs - mai 1918
Installations ferroviaires militaires allemandes
La petite gare de Kembs vue depuis le Sud, aujourd'hui la rue du Hêtre.

Archives photographiques d'un officier ottoman qui à l'invitation du Commandement allemand a fait un séjour en Alsace, sur la ligne de front et au Pays de Bade en mai - juin 1918 pour visiter les installations ferroviaires militaires allemandes.

Pour la traversée du canal de Huningue à Niffer, un ingénieux système d'ascenseur monté sur une structure en bois avec quatre gros contrepoids permettait d'élever les rails montés sur traverses à plusieurs mètres de hauteur afin de pouvoir assurer la circulation fluviale sur le canal.



Gare de Kembs - Loechlé - 1918
Voie de chemin de fer militaire de Bantzenheim - Haberhaeuser

A Kembs, aujourd'hui la voie passerait dans la rue du Frêne dans l'ancienne usine Outirap, couperait la rue Safran passerait dans les rues des Chaumes, de Roquefort et de La Bourboule. Deux gares avaient

été construites quasiment sur le ban de la commune, l'une à Kembs, rue du Hêtre, la seconde à Schaeferhof (Loechlé) dans la forêt de la Hardt derrière la rue du Frêne.



Point de passage du canal du Rhône au Rhin à Niffer - 1918

Voie de chemin de fer militaire de Bantzenheim - Haberhaeuser
Pont et ascenseur abaissé permettant le passage du train

Plusieurs mois après le début des travaux le projet fut menacé. En effet, au nord de Kembs, la grande plaine, presque dépourvue de végétation, située entre le canal de Huningue et la forêt de la Hardt, représentait un terrain idéal pour un terrain d'aviation de secours au cas où les installations d'Habsheim ne seraient plus utilisables.

La future piste d'aviation avait déjà été dépierrée, mais aucun bâtiment n'était encore érigé. Le manque de concertation fit que le projet de voie ferrée passait en diagonale sur le terrain d'aviation !

Le haut commandement dut faire des choix et trancha, les aviateurs partirent s'installer à Sierentz. Cette activité ferroviaire fut éphémère, elle ne dura que 14 mois.

Arrêtée en novembre 1918 à la fin des hostilités, son exploitation ne reprit pas sous l'administration française.

Malgré des tractations en vue d'une reprise de l'activité, le coût de construction des bâtiments à édifier fit renoncer à ce projet. Déclassée, la ligne fut démantelée en 1928.



Point de passage du canal du Rhône au Rhin à Niffer - 1918

Cette même voie de chemin de fer avec son ascenseur élevé permettant le trafic fluvial

Qu'en reste-il aujourd'hui ?

Au nord, vers Niffer des supports bétonnés de pont sont encore présents. A l'ouest du village de Kembs le tracé de la voie est bien visible, une fondation de bâtiment avec cave ainsi que des restes de quais bétonnés sont toujours là.

De grandes levées de terre font partie du paysage depuis plus d'un siècle. Elles ont été réalisées afin d'obtenir une planéité acceptable pour les locomotives. Lors du second conflit mondial, elles servirent à l'édification de plusieurs petits ouvrages du système défensif Maginot.

Au sud de Kembs mais aussi au Schaeferhof et à Loechlé, le large sillon creusé dans le terrain de la forêt de la Hardt est toujours impressionnant. Toujours au Schaeferhof, les soubassements de l'ancienne petite gare restent visibles. Sur toute la longueur de la voie gisent çà et là des éclisses avec des boulons, oubliées lors du démantèlement de la voie.

Claude GIRARDI
Président de la Société d'Histoire de Kembs

Sources

- *Kriegsbahnen in Oberelsass - Erster Weltkrieg 1914 - 1918* - Jürgen Ehret - 2014 - Landesarchiv Baden-Württemberg - Generallandesarchiv Karlsruhe - Armee-Abteilung
- *Gares et tortillards d'Alsace* - Jean-Marc Dupuy - 2009
- Photos : Deux officiers ottomans dans les Vosges - mai / juin 1918 - Julian - Trajan - Ankara (Turquie)
- Photos : Claude GIRARDI - Société Histoire de Kembs

Anniversaire

Nos jubilaires

Août

- WILHELM Alphonsine (90 ans)
est née le 6 août 1933
- ROOS Denise (85 ans)
est née le 25 août 1938
- BOERNER Thérèse (85 ans)
est née le 28 août 1938
- RIEGERT Rose (80 ans)
est née le 20 août 1943
- SCHMITT Marc (80 ans)
est né le 28 août 1943

Septembre

- MEYER Marcel (100 ans)
est né le 28 septembre 1923
- CHORFI Lilly (90 ans)
est née le 2 septembre 1933
- VOGEL Yvette (90 ans)
est née le 26 septembre 1933
- VOISIN Colette (80 ans)
est née le 9 septembre 1943

Noces d'or

- Marguerite et Jean Claude PARMENTIER
se sont mariés le 4 août 1973
- Mariette et Jean-Paul BANDINELLI
se sont mariés le 24 août 1973
- Denise et Jean-Marie WENTZ
se sont mariés le 13 septembre 1973
- Nicole et Joseph MESSMER
se sont mariés le 14 septembre 1973
- Jeanine et André BOETSCH
se sont mariés le 29 septembre 1973

Noces de diamant

- Monique et Jean DANIEL
se sont mariés le 2 août 1963
- Monique et Gérard BASCHUNG
se sont mariés le 12 septembre 1963

Etat civil

Naissances

30.07.2023	Ali	de ALAGOZ Hakan et TASKIN Zeynep
31.07.2023	Saïd, Ahmed	de STAOUI Toufik et HAEFFLINGER Emilie
04.08.2023	Raphaël, Noah	de LA ROCCA Kevin et CULTRERA Michelle
10.08.2023	Liam, Olivier, Julien	de HISS Gauthier et HUG Pauline
16.08.2023	Toni, Victor	de STAEDLIN Thibaut et BANGARD Carla
01.09.2023	Jeanne, Emilie	de CARILLON Jean-Loup et CHOULET Julie
02.09.2023	Jade, Louna	de LESDEL Vanessa
04.09.2023	Arda, Can	de SULAN Murat et KALKAN Hasret
05.09.2023	Aida	de MAHMUTI Isni et GJOCAJ Dafina
19.09.2023	Emma, Josiane	de VONESCH Jérémy et FLORY Caroline

Pacs

30.08.2023	FRAYSSE Kim avec MORVAN Maëlyss
01.09.2023	RICHERT Corentin avec SCHMITT Chloé
05.09.2023	SIMON Jason avec LEGROS Elodie
08.09.2023	HEIZ Benjamin avec LIENHART Céline
23.09.2023	GRANDE Olivier avec KOWALIK Hélène
23.09.2023	HABERSETZER Steve avec SIMON Amélie

Mariage

12.08.2023	SÂADAOUI Mounir avec FERJANI Ikram
19.08.2023	SILVA Hugo avec DIBY Caroline
02.09.2023	SIMON Stéphane avec RENARD Véronique
23.09.2023	SCHLACHTER Sébastien avec KERRMANN Marie

Décès

11.09.2023	SCHLECHTER Jörg
15.09.2023	TROMBINI Juliette
15.09.2023	NUSSBAUM Pierrette
18.09.2023	KARLE Monique



Grands anniversaires

Novembre

95 ans	VELTZ Hélène	12/11/1928
91 ans	KIELWASSER Armande	12/11/1932
89 ans	HERBRECHT Daniel	21/11/1934
88 ans	ROZMIAREK Bernadette	12/11/1935
87 ans	L'HUISSIER Claudine	13/11/1936
86 ans	RIEGERT Doris	14/11/1937
84 ans	JORDAN Monique	23/11/1939
83 ans	MOUSSAOUI Mohammed	20/11/1940
82 ans	JUILLET Jean	18/11/1941
82 ans	BRAGHIROLI Marie	23/11/1941
81 ans	DELANNES Norbert	09/11/1942
81 ans	DELANNES Solange	30/11/1942
80 ans	DOBIGEON Huguette	13/11/1943

Décembre

88 ans	SCHNEILIN Bruno	12/12/1935
87 ans	CLADÉ Martin	13/12/1936
85 ans	OTT Jean-Paul	05/12/1938
85 ans	GRAFF Gérard	07/12/1938
84 ans	STIEWE Gisela	04/12/1939
83 ans	TABANI György	16/12/1940
83 ans	PANDIN Eliane	29/12/1940
82 ans	LANDAUER Christiane	21/12/1941
81 ans	RITZLER Bernard	31/12/1942
80 ans	GILLET Jeannine	30/12/1943

Restons connectés avec l'application



IntraMuros



Parution du prochain numéro : décembre 2023

Ecrivez-nous !

Les pages du p'tit lien vous sont ouvertes.
Envoyez-nous vos informations par mail à
bulletinmunicipal@kembs.alsace avant le
vendredi 24 novembre.